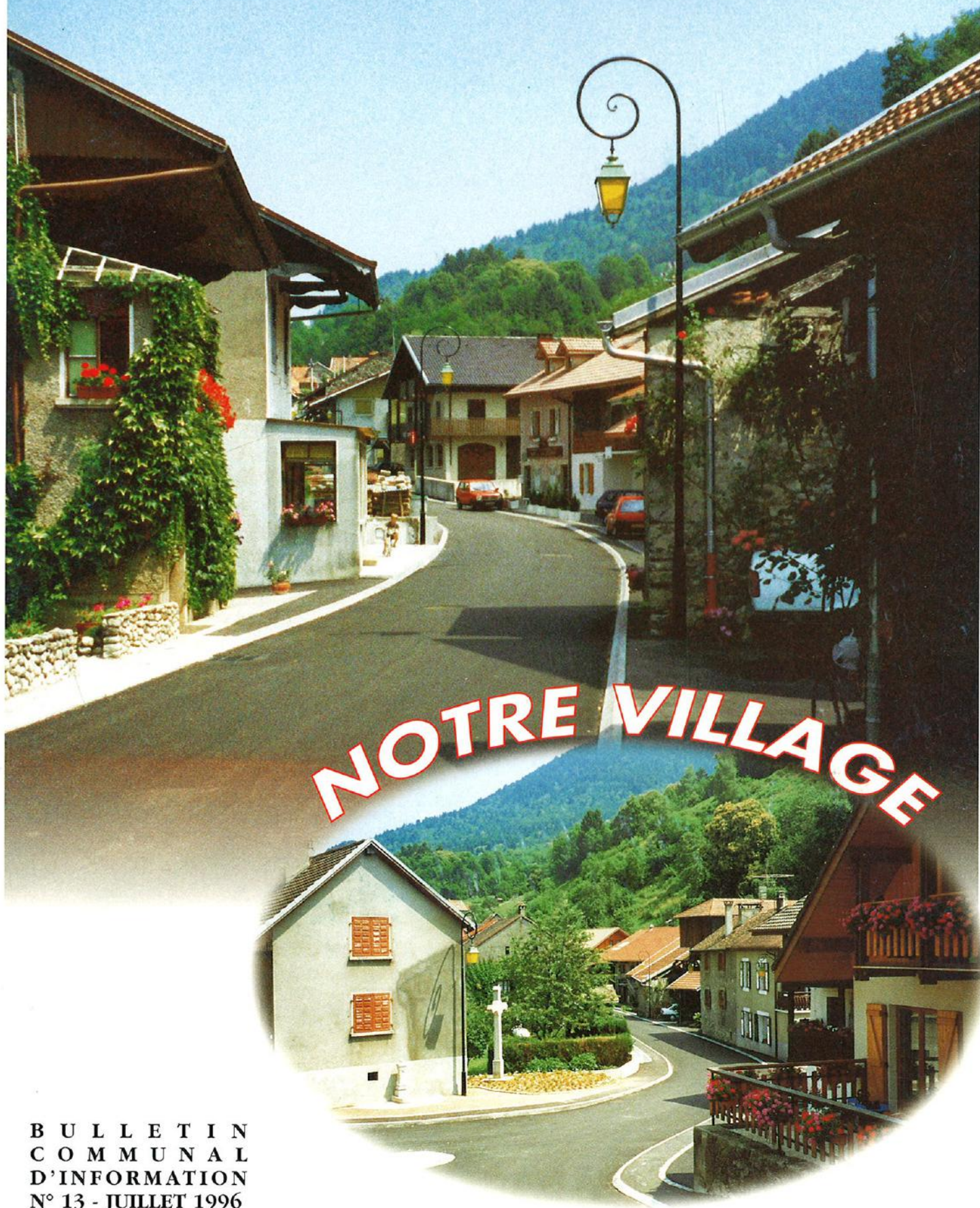


LE LYAUD



NOTRE VILLAGE

BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION
N° 13 - JUILLET 1996



Le mot du mairie

Un an déjà que j'occupe les fonctions de maire de la commune, couplées avec la présidence du S.I.V.O.M. Armoys-Le Lyaud. Un an durant lequel des choix et des décisions importantes ont été pris, représentant un travail considérable.

Je dois, tout d'abord, remercier mes adjoints et mes conseillers pour la qualité du travail effectué. Il est important que chacun se sente concerné par les questions communales.

Premier dossier : Le groupe scolaire Armoys-Le Lyaud. A ce jour, les terrains sont achetés et le Syndicat a choisi, à l'unanimité mais non sans difficulté, M. TORNIER, architecte à Lyon, pour son projet dirigé vers le seul intérêt du bien-être de l'enfant. Le permis de construire va être déposé fin juillet et les travaux débuteront fin octobre ou début novembre.

Deuxième dossier : l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols. Nous avons déjà abordé les questions concernant l'assainissement, l'agriculture et les zones à urbaniser. Un premier plan de zonage va être soumis au conseil municipal et à la population prochainement.

En outre, j'attire l'attention de chacun sur le problème de la décharge communale. En effet, à ce jour, elle est menacée de fermeture. Je demande à tous de se conformer strictement au règlement qui va être mis en place très prochainement. A défaut, sa fermeture aurait des conséquences importantes que, bien entendu, personne ne souhaite.

A l'heure où chacun prend un peu de repos bien mérité, je vous souhaite de bonnes vacances et vous invite à participer aux manifestations qui animeront notre village : concerts, fête de l'été.

Comptes rendus

Réunion du Conseil municipal du lundi 8 janvier 1996

En ouverture de séance, et avant de présenter ses vœux, Mme le Maire demande de se rappeler le souvenir de François Mitterrand au service de la France comme ancien Président de la République.

URBANISME

Demandes de Certificats d'urbanisme :

- Lagnien Gaston, "La Perrière Ouest", section AI n° 435-437 : avis favorable.
- Néplaz Daniel et Martial, "Les Bois d'en Haut", section AE n° 180 : avis favorable.
- Perrière Jean, "Chevry", section AD n° 137 : avis défavorable en attente de l'élaboration du POS.
- "Les Trois Partieux" (Jordan - Deville - Boègeat - D'Angelo), section C n° 366-367-368-369. En attente avis d'EDF concernant l'alimentation électrique.

Demandes de Permis de construire :

- Néplaz Gervais, "Chef-lieu", section AB n° 802 : avis favorable.
- Dandonneau Evelyne, "Les Trois Partieux", section C n° 366p-367p-368p-369p : en attente avis EDF concernant l'alimentation en électricité.
- Buitel Pascal, "Les Trois Partieux", section C n° 366p-367p-368p-369p : en attente avis EDF concernant l'alimentation en électricité.
- Maillard Jean, "Les Trois Partieux", section C n° 1003-1004-1006-1007-1009 : avis favorable.

Déclarations de travaux :

- A.S. Le Lyaud-Armoy, "Le Bouchet", section B n° 200 (local rangement matériel) : avis favorable

SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le Conseil municipal adopte les modifications des statuts du SIVOM Armoiy-Le Lyaud pour permettre la construction du groupe scolaire, l'acquisition des terrains, et pour permettre de nommer deux suppléants au comité.

Ont été désignés comme suppléants : MM. Déage Joseph et Perret-Jeanerret Philippe.

GRUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Le Maire informe l'assemblée que l'avis d'appel public à la concurrence sera publié par le SIVOM Armoiy-Le Lyaud dans les journaux "Le Messager" et "Le Moniteur" pour le marché de maîtrise d'œuvre, et donne lecture de cet avis qui est approuvé.

Le jury, qui sera chargé de choisir le maître d'œuvre, se composera de :

- 3 membres du Lyaud (et SIVOM)
- 3 membres d'Armoiy (et SIVOM)
- M. l'architecte Conseil du Département
- M. le représentant de l'ordre des architectes
- Un ou une architecte désigné(e) par le C.A.U.E.

Ont été désignés membres du jury pour la commune du Lyaud : M.-P. Roguier, G. Mouche, J.-Y. Meynet.

Une commission technique, composée de :

- 1 membre du Lyaud
- 1 membre d'Armoiy
- 1 économiste désigné par le C.A.U.E.

sera chargée de dépouiller les offres reçues, de les étudier, et de les transmettre au jury. Pour Le Lyaud, M. Philippe Perret-Jeanerret a été désigné.

Après le choix du maître d'œuvre, un groupe de travail sera constitué avec des élus des deux communes. Pour Le Lyaud, ont été désignés : M.-P. Roguier, G. Mouche, Ph. Jacquet, J. Déage, J.-Y. Meynet, Ph. Bondaz.

Complément d'information :

Suite à la consultation concernant les barrières de sécurité aux alentours de l'église et de l'école, trois entreprises ont fourni une offre de prix :

Planchamp : 27.144 F H.T.
Mudry : 23.634 F H.T. pour 46,80 ml
Perrin : 28.782 F H.T.

L'entreprise Mudry a été retenue.

Prochaine réunion du Conseil municipal :
lundi 12 février 1996.

Réunion du Conseil municipal du lundi 12 février 1996

URBANISME

Demandes de Certificats d'urbanisme

- Vuattoux Huguette, "La Cau", AI 9 : avis favorable sur une partie cf. C.U. précédent.
- Vuattoux Huguette, "La Combe", AI 177-178 : avis favorable cf. C.U. précédent.
- Vuattoux Huguette, "Amphion", AI 163 : avis favorable sur une partie cf. C.U. précédent.
- Mercier Lucien, "Les Chaumets", B 163 : avis défavorable - zone à vocation agricole - en attente du P.O.S. cf. C.U. précédent.
- Détraz Paule, "La Glière", B 183 : avis défavorable - zone inondable.
- Bossus Germaine, "Les Bois d'en Haut", AE 558 : avis favorable cf. C.U. précédent.
- Pagneux Charles, "Les Rierets", AE 213-215-217 : avis favorable.

Demande de Permis de construire

- Blondel Nathalie - création d'une véranda - "Le Recrédo", C 978 : avis favorable.

Déclarations de travaux :

- Dez Michel - abri de jardin + serre - "Chef-lieu", AB 154 : la surface hors œuvre brute à créer étant supérieure à 20 m², une demande de permis de construire est nécessaire.
- Cabe André - abri de jardin - "Chef-lieu", AB 295 : avis favorable.

* Il est rappelé qu'un plan de boisement a été élaboré en 1978, et que toute plantation doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

DIVERS

Mme le Maire donne lecture d'un courrier de M. le Préfet de la Haute-Savoie concernant le projet de redécoupage du canton de Thonon qui précise que la direction générale de l'administration et le gouvernement ne sont pas favorables à une refonte de la carte cantonale.

Le Conseil municipal prend une délibération pour réagir contre la suppression de la franchise postale qui représente un surcoût de fonctionnement important et demande au Gouvernement et au Parlement une juste et durable compensation.

Mme le Maire communique au Conseil municipal le coût des travaux de réaménagement du chef-lieu exécutés en 1994-1995 :

Coût total : 4.694.441 F - montant des subventions : 1.814.785 F - soit un coût réel pour la commune de 2.879.656 F.

Montant des emprunts : 1.107.000 F - soit 1.772.656 F en fonds propres.

Prochaine réunion du Conseil municipal :
lundi 4 mars 1996.

Réunion du Conseil municipal du lundi 4 mars 1996

URBANISME

Demandes de Permis de construire :

- Fillon Gilles - Construction neuve - "Les Bois d'en Haut", section AE n° 206-207 - Avis favorable.
- Nicolini Robert - Rénovation - "Chef-lieu", section AB n° 786 - Avis favorable.
- Mme Détraz Amédée - Remise en état des bâtiments - "Les Chambrettes d'en Bas", section AL n° 172 - Avis favorable - Se référer à l'avis de la DDE suite à la précédente demande.

Déclaration de travaux :

- Cluzel Hubert - Création d'un œil de bœuf - "Bois Varnaux", section AI n° 21 - Avis favorable.

Plan d'Occupation des Sols :

Mme le Maire rappelle que l'élaboration du POS relève de l'ensemble du Conseil municipal. Cependant, la constitution d'un groupe restreint s'avère nécessaire pour préparer le travail qui sera soumis au Conseil. Participeront aux réunions du POS :

Roguier M.P. - Mouche G. - Lereboulet M. - Perret-Jeanerret Ph. - Favre-Victoire O. - Bel A. - Petitjean F. - Perrillat G. - Jacquet Ph. - Dubouloz H.

VOTE DES SUBVENTIONS 96

Après examen des différentes demandes de subvention, le Conseil a décidé d'attribuer aux associations communales, intercommunales et autres les montants suivants :

Association Prisonniers de Guerre	250 F
Batterie-Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais"	7000 F
Ass. des Parents d'élèves Armoiy-Le Lyaud	5500 F
A.S. Armoiy-Le Lyaud	5350 F
U.F.O.V.A.L.	600 F
Tennis Club	3300 F
A.D.M.R.	2300 F
Association Goutte de Vie	1500 F
Foyer Rural Armoiy-Le Lyaud	3000 F

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES LOCALES POUR 1996

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 5 % le taux d'imposition de la taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti. Le taux de la taxe professionnelle reste inchangé.

SYNDICAT DU PAYS DE LA COTE

Mme le Maire rappelle que le Syndicat du Pays de la Côte est arrivé au terme de sa procédure d'OPAH.

Afin d'assurer la gestion des derniers dossiers en cours et de maintenir une information au public sur les questions d'architecture, d'urbanisme et de financement, le Syndicat propose, pour 1996, la création d'un "Bureau de l'Habitat".

Le Conseil municipal décide de s'associer à cette opération pour un coût d'environ 2400 F.

GRUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Mme le Maire informe le Conseil municipal que le jury chargé de sélectionner trois candidats pour le concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse, s'est réuni le 15 février dernier. Ont été retenus : Group Arch (Thonon) - Tornier (Lyon) - Laurent/Masson (Annecy).

Prochaine réunion du Conseil municipal :
vendredi 29 mars 1996.

Réunion du Conseil municipal du lundi 29 mars 1996

Lors de la séance du 29 mars 1996, le Conseil municipal :

- Adopte le Compte administratif 1996 qui se résume ainsi :

Section de fonctionnement	
- Dépenses :	2.749.841,08 F
- Recettes :	4.042.708,97 F
Section d'investissement	
-- Dépenses :	2.293.403,05 F
-- Recettes :	2.982.643,02 F
Résultat global	
- Excédent	1.982.107,86 F

- Vote le budget primitif 1996 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement :	3.124.867,00 F
- Section d'investissement :	1.100.000,00 F

- Vote le budget primitif eau/assainissement 1996 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section d'exploitation :	377.000,00 F
- Section d'investissement :	503.000,00 F

- Fixe le prix du mètre cube d'eau à 5,50 F (hors redevance Agence de Bassin et Fonds National d'Adduction d'Eau). Ce tarif sera applicable sur les consommations enregistrées à partir de mars 1996.

- Fixe le montant de la redevance de branchement au réseau d'eau à 1000 F, et le montant de la redevance de raccordement au réseau d'assainissement à 2500 F.

- Décide d'allouer une subvention de 500 F au Comité d'Organisation du Tour du Chablais cycliste.

- Se prononce en faveur de l'adhésion de la Commune de Marin au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Secteur de Thonon-les-Bains.

Mme le Maire informe que le Comité du S.I.D.I.S.T. a approuvé la mise en place d'une "contribution fiscalisée", chaque commune adhérente étant néanmoins libre de délibérer soit en faveur d'une contribution du budget communal au Syndicat, soit en faveur d'une imposition directe auprès des contribuables.

URBANISME

Demande de Certificat d'urbanisme :

- Néplaz Daniel et Martial - "Les Cordons", section AD n° 93 - Avis favorable.

Demandes de Permis de construire :

- Dez Michel - Abri de jardin - "Chef-lieu", section AB n° 152 à 154 - Avis favorable.
- André Olivier - Construction neuve - "La Perrière", section AC n° 347p-348p - Avis favorable.
- Charles-Mangeon Daniel - Construction neuve - "Chef-lieu", section AB n° 455 - Avis favorable.

Déclarations de travaux :

- Giraud Michel - Prolongement avant-toit - "Chef-lieu", section AB n° 177-178-808 - Avis favorable.
- Bondaz Pascal - Pose d'un vélux - "Aux Cruets", section AE n° 228-230 - Avis favorable.
- Roguier Claude - Construction d'une piscine - "Les Cordons", section AD n° 115 à 117 - Avis favorable.

Collecte Association des Paralysés de France :

Comme chaque année, l'Association des Paralysés de France et la Croix-Rouge Française organisent une collecte de textiles et de chaussures, neufs ou usagés. Le ramassage aura lieu le **1^{er} juin** prochain. Les cartons ou sacs devront être déposés au cours de la semaine précédant le ramassage, dans le hall de la mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

*Prochaine réunion du Conseil municipal :
lundi 6 mai 1996.*

Réunion du Conseil municipal du lundi 6 mai 1996

Le Conseil municipal étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

Certificats d'urbanisme :

- Fillon Robert et Roch Paul - "La Combe" - Section AI n° 179-180 : avis favorable.
- Détry Aimé - "Les Derrys" - Section AB 433-434 : avis favorable.
- Deville Joseph - "Les Jossières" - Section AC n° 265 à 268 : renouvellement de C.U. - Dispositions identiques à celles formulées sur le C.U. délivré en juillet 1995.
- Bel Georges - "La Perrière" - Section AC n° 136-137 : avis favorable.
- Kauffeler Dieter - "Chef-lieu" - Section AB n° 310-692 : avis favorable.
- Consorts Jordan Louis - "Chef-lieu" - Section AB n° 307-500-692 : avis favorable pour le lot B - Le lot A devra avoir une contenance de 1000 m² hors chemin.

Déclarations de travaux :

- Jacquier Henri - "Les Grangettes" - Section C n° 298-859-971 - Abri de jardin : avis favorable.
- Dechamp Jean-Pierre - "Moulin d'Amphion" - Section AI n° 381-382-383-384 - Piscine : avis favorable. Raccordement obligatoire au réseau d'égout.

Permis de construire :

- Détry Christian - "Vua de la Motte" - Section B n° 406-407-537 - Construction neuve : avis favorable sous réserve :
 - cession gratuite de terrain pour l'élargissement de la voie communale
 - raccordement obligatoire, aux frais du pétitionnaire, au réseau d'assainissement et au réseau d'eau potable sur CD 233.
- Favre-Victoire Odile - "Les Rierets" - Section AE n° 611p-608p - Construction neuve : avis favorable.
- Cabe Christine - "Les Jossières" - Section AB n° 295-296-300-574-746 - Agrandissement d'un chalet : avis favorable.

Nota : les avis émis par la Municipalité ne sont pas décisifs. Les dossiers sont transmis à la Direction Départementale de l'Équipement qui est chargée de les instruire et de statuer sur les demandes, en fonction du Règlement National d'Urbanisme.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal décide de fixer à 12.950 F l'indemnité représen-

tative de logement des instituteurs pour 1995 (identique à 1994).

Mme le Maire informe le Conseil de la décision du Comité Syndical de retenir à l'unanimité le Cabinet d'Architectes Philippe Tornier pour concevoir le futur groupe scolaire intercommunal.

Prochaine réunion :

le lundi 3 juin 1996 à 20 h 15.

Réunion du Conseil municipal du lundi 3 juin 1996

Excusé : M. Gérard Mouche.

Le Conseil municipal étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

Certificats d'urbanisme :

- Linstruiseur Raymond - "Le Crêt à Favre" - Section AD n° 3-4-5 : avis favorable.
- Détraz Paule - "La Glière" - Section B n° 632 (renouvellement) : avis favorable.
- Détraz Paule - "La Glière" - Section B n° 630 (renouvellement) : avis favorable.
- Deville Gisèle - "La Glière" - Section B n° 631 (renouvellement) : avis favorable.
- Deville Gisèle - "La Glière" - Section B n° 629 (renouvellement) : avis favorable.

Remembrement parcellaire :

- Alphonse Jean - Route des Devants - Section AD n° 250 : avis défavorable, ne respecte pas la largeur obligatoire de 20 m.
- Néplaz Daniel - Route des Devants - Section AS n° 93-250p : lot A avis défavorable, ne respecte pas la largeur obligatoire de 20 m - Lots B et C : avis favorable.
- Alphonse Jean - Route des Devants - Section AD n° 93p-250p : avis favorable.

Déclarations de travaux :

- Kalaydjian Nadia - Section AB n° 720-726 - Piscine : avis favorable - raccordement au puits perdu.
- Kalaydjian Nadia - Section AB n° 720-726 - Abri de jardin : avis favorable.

Permis de construire :

- Détraz Joseph - "La Glière" - Section B n° 632 - Construction neuve : avis favorable.
- André Olivier - "La Perrière" - Section AC n° 345-348 - Construction neuve : avis favorable sous réserve de l'annulation de la première demande de permis actuellement en cours d'instruction.

Lotissement :

- SARL SLAVIM - "Les Jossières" - Section AC n° 3-4-5-6-175-176-177 : avis favorable (13 pour et 1 contre) sous réserve :
 - assainissement individuel avec bac à sable
 - mise en attente de deux tuyaux en bordure de voie publique, pour futur assainissement collectif séparatif.

Nota : les avis émis par la Municipalité ne sont pas décisifs. Les dossiers sont transmis à la Direction Départementale de l'Équipement qui est chargée de les instruire et de statuer sur les demandes, en fonction du Règlement National d'Urbanisme.

Mme le Maire présente au Conseil municipal la demande de la Commune de Douvaine dont le projet de Déclaration d'Utilité Publique pour la déviation Douvaine-Massongy a été annulée par le Tribunal Administratif. Cette décision, qui porte préjudice à tout le Chablais, amène les communes qui se sentent concernées à apporter leur soutien à Douvaine, afin

que cette déviation voit le jour. Par 12 pour et 2 contre, le Conseil municipal accepte de soutenir ce projet.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil accepte à l'unanimité la modification des statuts du SIVOM Armoy-Le Lyaud et plus particulièrement son article 2 qui deviendrait le suivant :

"Le Syndicat a pour objet :

A - La réalisation d'œuvres et de services présentant un intérêt général pour les Communes membres et notamment :

Dans le domaine technique :

- Le recrutement et la gestion du Personnel territorial pour réaliser, dans les Communes membres du Syndicat, les travaux qui lui seront confiés ;
- La réalisation des divers travaux d'entretien dans les domaines de la Voirie, des Espaces Verts et des Bâtiments communaux ;
- L'acquisition du matériel et de l'outillage nécessaires à ces travaux ;
- L'entretien et la surveillance, pour le compte des Communes membres, des équipements communaux relevant des services des Eaux et de l'Assainissement, et des équipements sportifs ;
- L'acquisition des terrains nécessaires, la construction, l'entretien et le fonctionnement de bâtiments à caractère intercommunal.

Dans le domaine scolaire :

- Le recrutement et la gestion du Personnel scolaire relevant de la Fonction Publique Territoriale ;
- L'acquisition des fournitures scolaires ;
- L'acquisition des terrains nécessaires, la construction,

l'entretien et le fonctionnement d'un groupe scolaire intercommunal, et toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement nécessaires à son exploitation.

B - La réalisation d'opérations et de tâches à caractère propre à chaque Commune, exécutées par le Syndicat à la demande de chacune d'elles."

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité :

- la réalisation et la pose du balisage des chemins pédestres situés sur la Commune du Lyaud, comme proposé par l'Association Pays du Léman, pour un coût de 7280 F H.T. (valeur 1995) ;
- le nouveau tracé du Plan Départemental de Randonnée Equestre établi en fonction des propositions faites par l'Agence Touristique Départementale (Conseil Général) ;
- de reconduire pour 1996 sa participation financière au feu d'artifice de la Fête de l'Été ;
- la proposition de M. Rémi Mermet qui mettra à disposition des habitants un espace volley situé à côté du terrain de tennis, poteaux et filet. Il sera demandé aux futurs utilisateurs de respecter ce matériel mis gracieusement à disposition par M. Mermet.

Information importante :

Une journée de nettoyage organisée par la Société Communale de Chasse aura lieu le dimanche 30 juin 1996 au matin. La présence du plus grand nombre serait souhaitable à cette action en faveur de l'environnement.

Prochaine réunion le lundi 1^{er} juillet 1996 à 20 h 15.

Lors de sa séance du 2 octobre 1995, le Conseil municipal a décidé de s'associer au schéma général d'assainissement projeté par le Syndicat du Pays de la Côte.

L'étude qui consiste à rechercher les meilleures solutions d'assainissement, notamment pour la commune du Lyaud, a été confiée à la SOGREA.

Dans les prochains jours, des personnes de cette société, ou mandatées par elle, parcourront le territoire de la commune pour les besoins de cette étude. Ne soyez donc pas étonnés de leur présence.

Assainissement

Notre décharge est menacée

La décharge du Lyaud est menacée de fermeture. En effet, une visite, au mois de juin, effectuée par un représentant de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement qui dépend elle-même du Ministère de l'Environnement, a constaté un certain nombre de manquements à la réglementation.

Pour nous, comme pour vous, cette décharge nous apporte un service important, et sa fermeture n'est pas envisageable.

C'est la raison pour laquelle la municipalité va, de son côté, entreprendre des travaux qui transformeront cette décharge en déchetterie :

- 1 - Le périmètre de la déchetterie sera grillagé de façon à empêcher efficacement l'intrusion frauduleuse à l'intérieur du site.
- 2 - Une haie de thuyas sera plantée afin de mieux intégrer la décharge dans le paysage.
- 3 - Des horaires vont être aménagés de façon à permettre un accès plus facile à chaque utilisateur et ce, dès réception en mairie de l'arrêté préfectoral qui en indiquera les modalités.
- 4 - Des conteneurs réceptionneront les déchets en fonction de leur catégorie.

D'un autre côté, il est demandé à chaque utilisateur de veiller au bon fonctionnement de la déchetterie en :

- 1 - Respectant notamment les horaires d'ouverture : aucun dépôt sauvage ne devra être effectué devant l'entrée du site.
- 2 - Etant vigilant sur la destination des conteneurs, les déchets ménagers, par exemple, ne doivent en aucun cas être déposés à la déchetterie puisque leur ramassage est organisé chaque semaine.

Si ces mesures n'étaient pas respectées, des sanctions sévères seraient prises à l'encontre des contrevenants. La collaboration et le civisme de chacun sont indispensables pour éviter la fermeture de la déchetterie, et nous comptons sur la compréhension de tous pour ne pas avoir à sévir.

GESTION FINANCIÈRE

Compte administratif 1995

I - BALANCE GENERALE

Section de fonctionnement	
dépenses	2 749 841,08 F
recettes	4 042 708,97 F
Section d'investissement	
dépenses	2 293 403,05 F
recettes	2 982 643,02 F
Résultat global	
excédent	1 982 107,86 F

II - DETAIL

Section de fonctionnement

Dépenses	2 749 841,08 F
• Denrées et fournitures	51 109,32 F
dont :	
combustibles	20 856,55 F
fournitures de voirie	15 931,85 F
fournitures de bureau	7 145,15 F
autres fournitures	6 672,00 F
• Frais de personnel	178 536,01 F
dont :	
rémunération personnel titulaire	77 174,80 F
rémunération personnel non titulaire	55 804,13 F
rémunérations diverses	6 989,17 F
cotisation diverses	38 567,91 F
• Impôts et taxes	36 033,00 F
• Travaux et services extérieurs	296 409,64 F
dont :	
entretien de terrains	41 328,48 F
entretien de bâtiments	31 212,59 F
entretien voirie et réseaux	64 123,00 F
entretien matériel, outillage et mobilier	7 426,34 F
acquisition petit matériel, outillage et mobilier	3 069,99 F
électricité, assainissement	85 686,24 F
honoraires rémunération intermédiaires	47 600,00 F
primes d'assurances	15 963,00 F
• Participations et contingents	713 953,48 F
dont :	
contingent dép. aide sociale	39 418,00 F
frais de garderie bois communaux	23 001,25 F
cotisations municipales	4 857,20 F
contingent service incendie	46 903,10 F

participations charges intercommunales	29 619,33 F
autres contingents	566 230 ,00 F
autres prestations de services	3 924,60 F

• Allocations - subventions	156 388,45 F
dont :	
subventions	24 950,00 F
agence de bassin	133 438,45 F

• Frais de gestion générale	177 361,40 F
dont :	
fêtes et cérémonies	22 070,12 F
frais de transport	13 630,00 F
impression - reliures	33 356,01 F
documentation générale	1 233,02 F
frais de P.T.T.	6 464,87 F
indemnité du maire	42 231,64 F
indemnités des adjoints	50 677,92 F
cotisations élus	7 697,82 F

• Frais financiers	136 830,92 F
• Prélèv. pour dép. investissement	1 000 000,00 F

Recettes 4 042 708,97 F

• Produits de l'exploitation	356 823,23 F
dont :	
vente d'eau	352 823,23 F

• Produits domaniaux	370 458,78 F
dont :	
coupes de bois	350 358,78 F
location immeubles, matériel	15 500,00 F
autres produits domaniaux	4 600,00 F

• Produits financiers	37,65 F
-----------------------	---------

Recouvrements - subventions	256 414,71 F
dont :	
recouvrements de traitements	18 513,64 F
recouvrements frais chauffage éclairage	12 040,65 F
autres recouvrements	45 539,82 F
participation de l'Etat	1 166 ,60 F
participation des départements	179 149,00 F

• Dotations versées par l'Etat	763 213,00 F
--------------------------------	--------------

• Impôts indirects	159 370,96 F
dont :	
attribution sur permis de chasse	506,00 F
taxe additionnelle aux droits de mutation	84 010,14 F
licence de débit de boisson	588,00 F
taxe sur l'électricité	74 266,82 F

• Contributions directes dont :	909 265,00 F	travaux ensemble communal	33 095,32 F
contributions directes	795 815,00 F	travaux voirie	1 771 800,93 F
attribution fonds national		travaux eau-assainissement	134 825,11 F
taxe professionnelle	15 324,00 F	travaux réseau E.P.	126 442,59 F
attribution fonds départemental		• Annuité syndicat électricité	34 574,48 F
taxe professionnelle	60 000,00 F	Recettes	2 982 643,02 F
compensation exonération		• Report d'excédent investissement	1 129 269,02 F
taxes foncières	1 416,00 F	• Subventions équipement	228 000,00 F
dotation compensatrice		• Prélèvement recette fonctionnement	1 000 000,00 F
taxe professionnelle	36 710,00 F	• Participations	109 770,00 F
• Produits exceptionnels	2,61 F	dont :	
• Produits antérieurs	1 227 123,03 F	T.V.A.	67 098,00 F
		taxe locale d'équipement	12 844,00 F
		D.G.E.	329 828,00 F
Section d'investissement		• Produits d'emprunts	126 000,00 F
Dépenses	2 293 403,05 F	• Recouvrement de créances	29 642,00 F
• Remboursement d'emprunts	192 664,62 F	dont :	
• Travaux bâtiments génie civil	2 066 163,95 F	tennis-club	20 000,00 F
dont :		subvention réserve fonvière	9 642,00 F

Un peu d'histoire

Depuis sa constitution en 1877, et jusqu'à sa dissolution, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers du Lyaud a été l'objet de plusieurs réorganisations imposées par "la marche du temps".

Du "registre contenant les délibérations et écritures diverses concernant la dite Compagnie", ont peut retenir notamment :

- que le 20 7bre 1899, l'effectif de 88 personnes était commandé par DEVILLE Jh feu Joseph, Capitaine, avec NAZ Victor pour Lieutenant et DEAGE Marie pour Sous-Lieutenant.
- que le 19 décembre 1909, l'effectif de 66 personnes était commandé par NAZ Victor, Capitaine, avec NEPLAZ Alfred pour Lieutenant, NAZ François fils de Fois et RANDON Fois Maurice pour Sous-Lieutenants, et NEPLAZ François feu Etienne et DEVILLE Joseph (Maréchal) pour Adjudants.

A la date du 15 avril 1935, il est inscrit : "Réorganisation de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers du Lyaud".

Les Sapeurs- Pompiers du Lyaud (suite)

Noms et prénoms	Grade	
NEPLAZ Marius	Capitaine	DEVILLE Claudius Raguét
RANDON Claudius	Lieutenant	DEAGE Jérémie
NEPLAZ Alexis	Lieutenant	DUBOULOZ André
DUBOULOZ Clément	S.-Lieutenant	COTE Francis
FILLON Marie Epeni	Adjudant	FILLON Adolphe
LUGRIN Amédée	S.-Major	DUBOULOZ Eugène
FILLON Jh feu Ed	S.-Fourrier	SIMOND Louis
NAZ Edmond	Sergent	FILLON Ernest
FILLON Jh Camille	Sergent	BOUCHET Jean-Louis
FILLON Arthur	Sergent	FILLON Lucien (Guillon)
NEPLAZ Fçois Géorgi	Sergent	NEPLAZ Francis (Georgi)
DEVILLE Victor		NEPLAZ Joseph (id.)
DEVILLE Jh (Maréchal)		DUBOULOZ Frois (Lali)
FILLON Alphonse		DEAGE Régis
SANSSONNET François		DUBOULOZ Marcel (Cola)
NAZ Alfred		BEL Joseph
DEVILLE Marcel		BEL Jean
NEPLAZ Jean		BEL Pierre
NEPLAZ Gaspard		DUBOULOZ MONET Joseph
ALPHONSE Emile		BONDAZ Emile, Les Blaves
FILLON Francis feu Marie		DEAGE Joseph, garde-champêtre
DEVILLE Louis Raguét		PORTIER Joseph à Trossy
RANDON Marie feu Pierre		NEPLAZ Marcel
DUBOULOZ Fçois Celestin		BEL Jean, fils de Jules
FILLON Jh feu Baptiste		PORTIER Maurice à Trossy
BOEGEAT Emile		id Joseph id
FILLON Paul (Trossy)		DEVILLE Antonin
BOUCHET Joseph		ALPHONSE Aimé jeune
RANDON Marie (frères)		BONDAZ Maxime
DETRAZ Jean (Trossy)		FILLON François, fils de Marie
RANDON Fois (frères)		DEAGE Albert
NEPLAZ Joseph (charron)		DUBOULOZ Armand
RUPTIER Alfred		BEL Etienne
DETRAZ Fçois Chambrettes		DUBOULOZ Henri
CHATELAIN Jean		DETRAZ Adelin

Rapports avec la Presse

Le correspondant, pour Le Lyaud, auprès de l'hebdomadaire régional d'information "Le Messager" est :

M. Denis BEL

303, route de Trossy - 74200 Le Lyaud

Tél. 50 73 97 95

Commissions municipales

Au sujet de la composition des membres de la commission "Aînés du Village", il fallait lire :

FAVRE-VICTOIRE Odile, DUBOULOZ Hubert, LEREBOLET Michel, PETITJEAN Franck, BONDAZ Phillippe

Membres hors Conseil : CORNIER André, INGLIN Renée, COTE Bernadette, LUGRIN Christiane.

**Boulangerie
Pâtisserie**



**Gabriel
NEPLAZ**

Le Lyaud - 74200 THONON - ☎ 50 73 91 03

ÉLECTRICITÉ générale

MOUCHE gérard

Le Lyaud - Tél. 50 73 91 11

Thonon - Tél. 50 71 45 12

Fax 50 73 95 61



HÔTEL-RESTAURANT**



Le Carlina

Ouvert toute l'année



ARMOY

Alt. 900 m

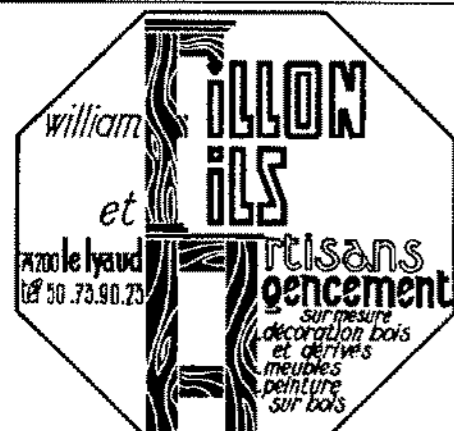
74200 THONON

Tél. 50 73 94 94

Fax 50 70 58 56

**LES CARRIÈRES
CHABLAISIENNES**

La Jossière
74200 LE LYAUD
Tél. 50 71 10 06



william

FILLON

ILS

et
74200 le lyaud
tél 50 73 90 23

**Artisans
Agencement**

sur mesure
décoration bois
et dérivés
meubles
peinture
sur bois

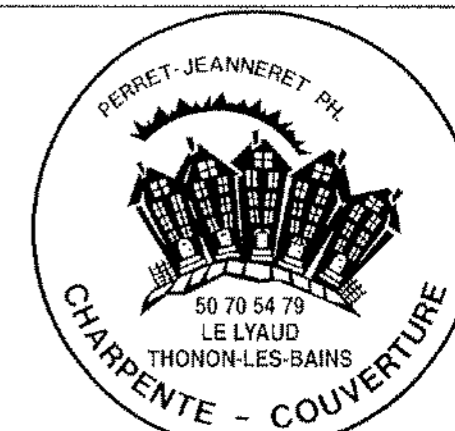
**DOMINIQUE
SERVAES**

Artisan Bijoutier

Route des Devants - Le Lyaud
74200 Thonon-les-Bains
Téléphone 50 73 95 79

**S.A.R.L.
EXCELSIOR BAR**

Place Henri-Bordeaux
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 50 70 20 62



PERRET-JEANNERET PH

50 70 54 79
LE LYAUD
THONON-LES-BAINS
CHARPENTE - COUVERTURE

**Lucien Petitjean
et Fils**

ENTREPRISE CARRELAGE
FAIENCES

MOULIN D'AMPHION - LE LYAUD
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 50 73 91 95

**JEAN
GRANDO**

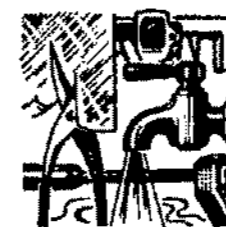
*Ménager-Cuisines
Arts de la Table*

1 et 6, rue des Granges - 74200 THONON-LES-BAINS

SARL

Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE
SANITAIRE
FERBLANTERIE



Rue du Quart-d'Avaux - 74200 LE LYAUD
Tél. 50 73 90 43 - Fax 50 73 97 60

**Artisan du paysage
Pascal Viollet**



Entretien • Création • Taille
Dallage • Elagage

Le Moulin d'Amphion
74200 LE LYAUD

Tél. 50 73 97 11

EXTINCT'OR®entreprise

EXTINCTEURS : vente, entretien toutes marques
DU PARTICULIER A L'INDUSTRIE

SIÈGE :

89, chemin de Morcy
74200 THONON
Tél. 50 70 42 82
Fax 50 70 41 01



A 15 km
des pistes de ski
A 5 km
du lac Léman

**HÔTEL
RESTAURANT**

**A L'ÉCHO
DES
MONTAGNES**

74200 ARMOY - Tél. 50 73 94 55

**Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Robert JACQUET Fils**

Bœuf limousin - Veau de lait - Volailles fermières
Plats cuisinés - Réceptions - Buffet - Lunch
Repas de société - Apéritifs, etc.

A VONGY
Place de l'Église
Tél. 50 71 34 00

A THONON
62, route d'Évian
Tél. 50 71 18 06
Fax 50 26 32 24



HOME EVOLUTION
Construction - Agencement - Achat - Vente

Rue du Centre 74200 Le Lyaud

Tél. 50 70 50 49 Fax 50 70 55 15

FA SI LA ...CHANTEZ...

avec la Chorale Paroissiale Le Lyaud Armoy

Cette chorale d'une trentaine de membres, est constituée par des personnes venues des deux communes et souvent engagées dans les activités respectives de celles-ci.

Elle a su trouver un équilibre entre la nécessité d'animer les offices religieux du dimanche au milieu de l'assemblée et le désir de se retrouver regroupé aux grandes fêtes pour accéder à des chants plus élaborés et qui demandent davantage de travail.

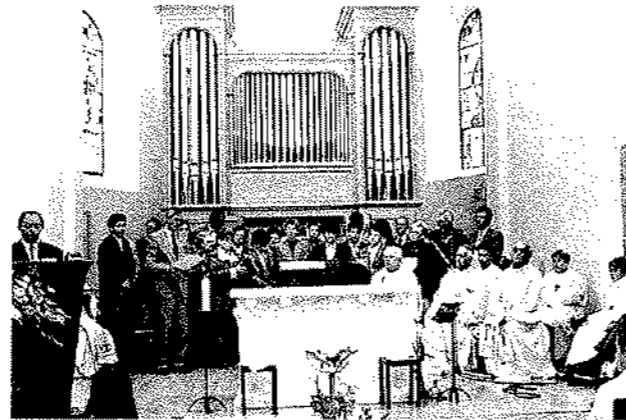
Ainsi, c'est par des répétitions très actives et régulières, tous les jeudis de septembre à juin, que progressivement elle a enrichi son répertoire et acquis plus de maîtrise.

La restauration de l'Eglise du Lyaud et l'acquisition de ce magnifique orgue, n'ont fait qu'augmenter le désir de poursuivre.

Avant la relâche estivale bien méritée, un grand merci à tous les membres de la chorale, à l'organiste et à monsieur l'Abbé Pasquier, pour leur travail et chaleureuse participation.

Un appel également, à tous ceux qui voudraient apporter leur voix... pour contribuer à la poursuite et au développement de notre chorale. Rendez-vous en septembre et d'avance ... MERCI.

Henri BOURDENET



La Chorale lors de l'inauguration des orgues par Monseigneur l'Evêque d'Annecy

PROMENADE DES AINES - le 22 juin 1996 -

Selon la tradition, tous les Aînés du Lyaud, accompagnateurs et accompagnatrices, se sont retrouvés sur la place du village à 7 h du matin, pour leur sortie annuelle.

Temps un peu mouillé, un peu couvert, mais l'optimisme a prévalu et, passé le tunnel de Chamoise, le soleil était au rendez-vous. Petit arrêt casse-croûte sur l'aire de repos des Ceignes : vin blanc ou rouge, café et gâteaux traditionnels d'Etienne BEL. Départ pour la Bresse. Les commentaires de notre chauffeur turc avaient quelques fois des indulgences avec la syntaxe mais étaient pleins de gentillesse et de compétence.

Admiration des villages fleuris (Le Lyaud fait mieux !), élevages de poulets dans les champs à droite et à gauche.

A Lescheroux, visite d'une fabrique de sabots. Machines anciennes et ingénieuses, sans palpeurs électroniques, fonctionnant depuis 50 ans. Visite d'une ferme bressane, avec sa cheminée sarrazine et son âtre autour duquel se groupèrent tous les Aînés. Admiration surtout pour une poutre centrale de plusieurs tonnes et une belle collection de machines agricoles.

Destination finale "la Ferme de la Forêt", avec un magnifique repas, dont un poulet à la crème. Voisinage avec un car de la SAT transportant les dames du cours de Gymnastique d'Evian. L'un d'entre nous y semblait fort connu !



Repas terminé par un marc de Bourgogne, offert par M. THOMAS, et un alcool de poire offert par Franck PETITJEAN.

Fin du voyage en apothéose à la cave vinicole de Viré, pour y déguster un petit vin blanc un peu vert, mais prometteur dans une année ou deux.

Retour en chansons, sans oublier le Petit Mécanicien : et qui aurait dit qu'un membre éminent de notre communauté sache autant de chansons coquines ?

Tout le monde revint en pleine forme ; certains ont même continué la soirée au Bal à Mousse.

Grand merci à notre Maire et à toute l'équipe des accompagnateurs et accompagnatrices. Et à l'année prochaine !

DES LYAUDINS EN VADROUILLE

Du 27 avril au 12 mai de cette année, cinq jeunes du Lyaud et trois de leurs copains d'Armoy et d'Allinges ont quitté leurs charmants villages de moyenne montagne pour découvrir le Maroc.



Il y a des mois qu'il y pensaient, et grâce au soutien de personnes extérieures à l'expédition (Riotton moto, le C.C.P.A.C., Sinfal et Flash Auto Casse) ils ont préparé trois véhicules 4X4, trois motos et une remorque.

Tout d'abord, il a fallu descendre au sud de l'Espagne soit 2000 kilomètres pour prendre le bateau qui permet le passage du détroit de Gibraltar. Une fois rendus au Maroc, ce fut le dépaysement total. Ils débutèrent par l'Atlas, où les plus hauts sommets culminent à 4000 mètres, et ses pistes taillées dans le roc avec des virages impressionnants. Rappelons tout de même que la neige et les températures négatives sont encore présentes en cette saison. Mais, bon, rien d'extraordinaire pour de vrais Hauts-Savoyards. La suite par contre, ce fut les grandes étendues désertiques où la chaleur est étouffante dans la journée et les nuits glaciales.

Nos compères passaient jusqu'à dix heures par jour en voiture ou au guidon de leurs motos à affronter les pièges de la piste caillouteuse ou la traversée d'un "oued" en crue, ce qui peut s'avérer être un exercice périlleux. Le soir, c'est au coin d'un feu, lors du bivouac, qu'ils pensent tant bien que mal les plaies physiques, morales et surtout mécaniques.

En fait de vacances, ce raid se rapproche plus de l'expédition, car malgré le soin apporté aux véhicules, pas moins d'une quinzaine de crevaisons ainsi que des jantes tordues, embrayage ou essieux cassés.

Certes, ce ne fut pas de tout repos, mais une bonne entente de tous les membres de l'équipe et le plaisir de découvrir ces endroits presque magiques pour le néophyte, des lieux qu'on ne voit que sur des cartes postales où le bonheur de vivre des autochtones malgré leur infini pauvreté, ne peut laisser personne de marbre.



Nos héros ont emporté plusieurs malles de vêtements et petits cadeaux à l'intention des enfants de ces villages perdus au milieu de nulle part et c'est le cœur serré, mais pas mécontents de retrouver ces Hermones qui les abritent tout au long de l'année, qu'ils sont revenus.

Durant ces quinze jours, ils auront parcouru 7000 kilomètres, traversé une cinquantaine de villages, auront déplacé des mètres cubes de sable et mangé pas mal de poussière.

DU COTÉ DU NÉPAL



Le Népal, situé au cœur de l'Himalaya entre la Chine au nord et l'Inde au sud, est l'un des pays les plus pauvres et les moins développés du monde.

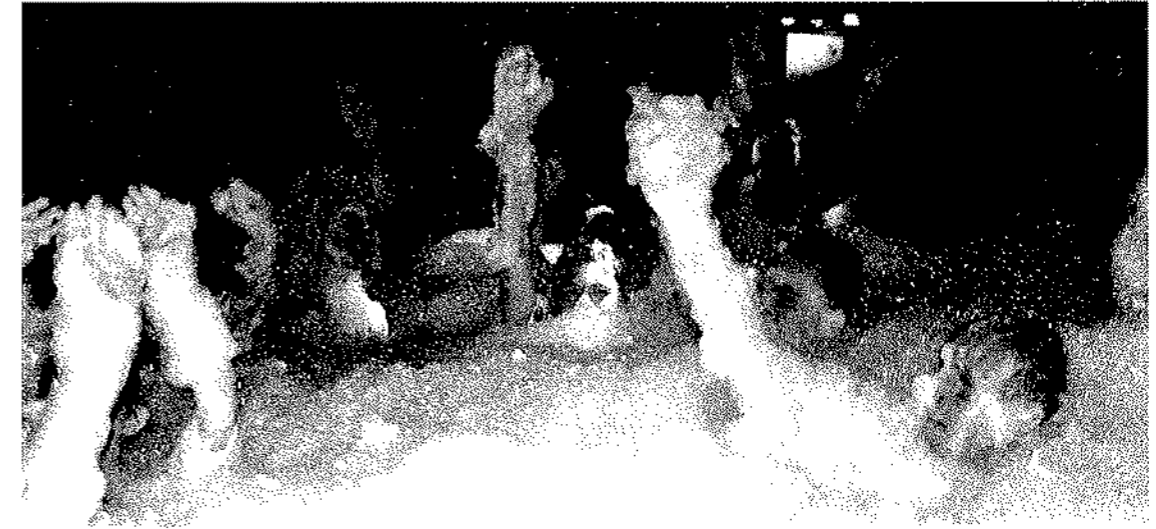
Ce territoire occupe une sorte de rectangle qui n'a que 160 kilomètres de large mais sur cette courte distance les altitudes s'effondrent de plus de 8000 mètres à moins de 100 mètres le long de la frontière indienne au sud. Au nord, le pays est occupé par les sommets éternellement glacés du grand Himalaya dont l'Everest et l'Annapurna qui culminent à plus de 8000 mètres.

C'est dans ce site merveilleux que six Lyaudins se sont envolés dans le courant du mois de novembre 1995. L'expédition a été minutieusement préparée, avec un itinéraire précis et avec l'aide d'un établissement spécialisé pour ce genre de course dans l'Himalaya, d'ailleurs 16 personnes, 8 porteurs, 4 cuisiniers, 4 personnes pour l'encadrement ont suivi leurs progressions. Le premier sommet gravit par nos six montagnards : Martine Dubouloz, Dominique Fillon, Marguerite Roussel, André Roussel, Jean-Louis Richard, Hubert Dubouloz, le Gokyor (5483 mètres) est l'un des points de vue les plus spectaculaires permettant de découvrir les plus hauts sommets du monde.



C'est en marchant sur un rythme soutenu, en 8 heures que le deuxième sommet, le Cholapass (5420 mètres) fut atteint. Par contre, les conditions climatiques désastreuses (il neigea pendant un jour et demi, avec un mètre soixante de neige) n'auront pas permis à nos amis d'escalader le dernier sommet, l'Island Peak (6200 mètres) le jour du cross des Hermones le 12 novembre. Malgré la difficulté du parcours, la température changeante (-16° la nuit, -1° le matin, pendant la journée 25 à 30°) ces passionnés de la montagne n'ont déjà qu'une idée en tête, repartir vers de nouvelles aventures et faire partager à ceux qui les entourent leur fascination pour ce pays.

A.S. LE LYAUD-ARMOY DE FOOTBALL



Pour les seniors, la saison s'est mal terminée, avec la relégation de l'équipe 2 et la pénalisation de l'équipe fanion. Il fallait vite oublier tout cela et le Comité décidait, dans un premier temps, de changer d'entraîneur en confiant le poste à Jean-Pierre FROSSARD, accueilli à bras ouverts par tous.

Après la valse des départs (5) et des arrivées (6) et avant la reprise de l'entraînement le 2 Août, le Comité a décidé d'innover en organisant conjointement avec le groupe COMPUTER, la première soirées "mousse" sous chapiteau, de la région. Enorme succès, organisation parfaite, travail à l'unisson entre joueurs, comité et sympathisants. Il reste à participer à la fête de l'Eté organisée par le Conseil Paroissial et nous-mêmes, en remplacement de la Radio.

Le Comité a pris la décision de laisser les 2/3 du bénéfice au Conseil Paroissial pour la réfection, l'extension et l'aménagement de la salle paroissiale. Opération qui ne peut-être que bénéfique pour l'ensemble de la Commune en pleine expansion.

D'avance nous vous remercions tous de votre aide et de votre soutien et après la Fête de l'Eté du 28 juillet, nous vous donnons rendez-vous en Août pour les matchs amicaux et début septembre pour la reprise du championnat dans un esprit tout à fait nouveau.

Bonne vacances à tous.



ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER DE FOOTBALL

Les vacances sont arrivées ! Pour le groupe des jeunes, des vacances méritées après une saison bien remplie.

Les Minimes terminent 4^e dans une poule très relevée. Les Pupilles A sont champions. Les Pupilles B finissent 5^e, les Poussins A 3^e et les Poussins B 4^e.

Belle prestation pour un groupe qui progresse de jour en jour, sous la direction d'une poignée de bénévoles issus des trois communes de l'Entente et, qui font un travail remarquable.

Après avoir participé à de nombreux tournois (Douvaine, Saint-Julien, Sciez, Thonon où les Poussins prennent une brillante 3^e place en

battant Meyrin aux tirs au but), les Jeunes de l'Entente étaient présents lors de la troisième édition du Tournoi de Pentecôte (une année de plus sous la pluie). Un nouveau succès à épingler au tableau d'honneur des organisateurs de cette Entente qui sert de plus en plus de modèle pour les autres clubs du district.

Mais n'oublions pas les tout-petits de l'école de foot. Les Débutants, ou encore les Microbes, des noms biens représentatifs pour des garçons et filles de 5 à 8 ans. C'est un groupe de 18 enfants qui a régulièrement suivi les entraînements, participé aux "plateaux" organisés avec Allinges et Brevon. Une petite troupe qui fait la fierté de notre Entente.



LES SPORTS HORS LE LYAUD



Ainsi qu'il a déjà été dit (bulletin communal d'information n°4 - janvier 1992), de nombreux sportifs du Lyaud pratiquent leur sport favori au sein d'une association locale.

Mais ceux qui ne trouvent pas de "support associatif" au niveau communal exercent leurs talents dans le cadre d'associations de communes voisines (Thonon, Evian, Lullin...), ou individuellement. Voici quelques résultats récents de certains d'entre eux qui honorent notre commune.

SKI ALPIN : Dorothee JACQUET

Superbe saison pour cette licenciée du ski-club de Lullin :

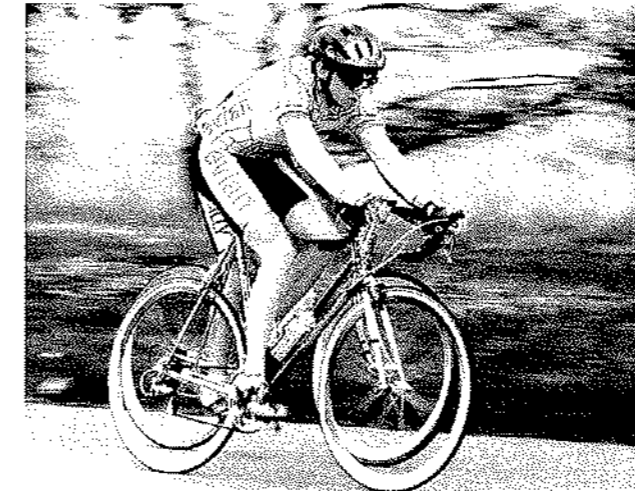
- 3^e à la sélection départementale pour le Championnat de France
- 3^e au Grand Prix d'Abondance
- 8^e à la finale du Championnat de France minimes à Megève (marquée le lendemain par sa terrible chute en Super-G, en lui souhaitant une prompt rééducation avant de rejoindre en septembre la section "Sports Etudes Ski Alpin" au lycée du Fayet).

GYMNASTIQUE :

Depuis de nombreuses années, Carole DUBOU-LOZ et Sophie ROGUIER dominent la gymnastique chablaisienne.

Habituées aux places d'honneur, qualifiées pour les demi-finales du Championnat de France, elles permettent à l'Etoile Sportive de Thonon de briller par équipe.

Elles entraînent dans leur sillage, une belle relève avec Eva SERVAES, première de sa catégorie, ainsi que Pauline BEL chez les débutantes, accompagnées, elles aussi, d'une quinzaine de jeunes Lyaudines et Lyaudins.



CYCLISME : Laurent JACQUEMOT

Cumule les victoires depuis le début de saison (Saint-Genis-Pouilly, Foissiat), ainsi que les places d'honneur (2^e à Allinges, Scionzier). Sélectionné en équipe de Haute-Savoie, son objectif est de passer en catégorie nationale avant la fin de saison pour rejoindre l'élite.

BASKET :

Les performances de la Dream-Team américaine aux jeux olympiques de Barcelone sont à l'origine de l'important développement du basket-ball dans notre pays.

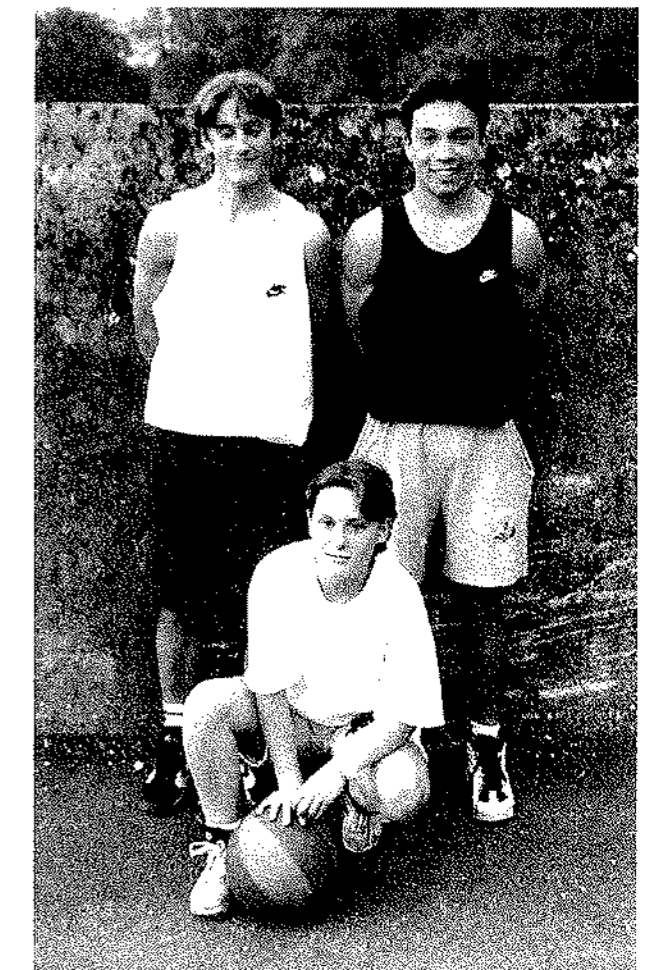
Dans les banlieues de nos grandes cités avec l'apparition de street-ball (basket de rue) et en province avec la multiplicité des terrains improvisés autour des panneaux de basket dans les zones pavillonnaires. Le Lyaud n'a pas échappé à ce phénomène. Il suffit de parcourir la commune pour voir çà et là des panneaux de basket servant de terrain d'entraînement aux jeunes basketteurs en herbe.

Mais peu d'entre eux évoluent au sein d'un club. A Le Lyaud, ils sont trois, tous licenciés à la Stella-Basket de Thonon. Ce club de 250 licenciés (1/3 féminines) est l'un des plus importants clubs de Haute-Savoie.

- Sébastien COLIN, meneur/aillier de l'équipe cadet, disputait cette année le difficile championnat régional.

- Prunelle COLON, aillière de l'équipe cadette seule représentante féminine du village.

- Benjamin COLON, meneur de l'équipe sénior II du Club et de l'équipe universitaire d'Annecy. Bravo à tous les trois, mais leur souhait le plus cher serait de voir certains jeunes basketteurs du village les rejoindre au Club, alors...



BLOC-NOTES

Naissances

25 février 96: BAUSSAND Lou
 18 mars : COUÉDEL Maélys Magali Marie
 27 mars : AUFFREDOU Marine Jacqueline Christa
 29 mai : MOREL Louis Alexandre
 1^{er} juin : MARKOWSKI Laurie Angela

15 juin : CANDELAS Guy Emmanuel Michel
 et FILLON Myriam Jeannette

Décès

26 avril 1996 : DUCREZ Marie Augustine, veuve de
 DUBOULOZ-MONET Joseph Charles
 9 mai : BOËGEAT Emile Etienne

Mariages

8 juin 1996 : PICCOT François Jean-Claude Léon
 et PETITJEAN Magali Héléne Andrée

CALENDRIER DES FÊTES 1996

Date	Organisateur	Activité	Lieu
12.10	Philippe Jacquet	Ronde des Jeunes (course pédestre)	Le Lyaud
13.10	Paroisse Le Lyaud-Armoy	Repas	Armoy
10.11	Conseil municipal	Course des Hermones	Le Lyaud
30.11	Conseil des Parents d'Elèves	Loto	Armoy

Responsables d'associations, sociétés ou clubs organisateurs de manifestations

Association Sportive Le Lyaud-Armoy Monsieur Bel Bernard Route des Cathelins Tél. 50 70 52 65	Société Communale de Chasse Monsieur Migliasso Michel Route des Devants	Conseil paroissial pour Les affaires économiques Monsieur Cornier André Route des Devants Tél. 50 73 95 08
Tennis-Club de Le Lyaud Monsieur Faguer Christian Route des Devants Tél. 50 73 92 30	Conseil des Parents d'Elèves Monsieur Jacquet Philippe Route des Champs-de-Beule Tél. 50 73 93 10	Radio-Cristal Monsieur Dunoyer Guy Armoy "L'Ermitage" Tél. 50 26 42 97
Batterie-Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais" Monsieur Petitjean Christophe 16, Résidence Collonges Thonon - Tél. 50 70 14 07	Entente Armoy-Le Lyaud Gymnastique Madame Lereboulet Odette Route des Chambrettes Tél. 50 73 90 60	Club "Rencontre" <ul style="list-style-type: none"> • Madame Inglin Renée ch. des Derrys - 50 73 92 11 • Madame Yvette Fillon, route des Cruets - Tél. 50 73 95 25
Cross jeunes ou adultes Monsieur Jacquet Philippe Route des Champs-de-Beule Tél. 50 73 93 10	Gouttes de Vie Monsieur Sanquer Patrick Rue du Sanjhon Tél. 50 73 94 98	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Monsieur Favre-Victoire Daniel Route des Devants Tél. 50 73 97 83

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD Gymnastique

Les séances de gymnastique entretien adultes reprendront le **lundi 23 septembre 1996**

dans la salle paroissiale du Lyaud.

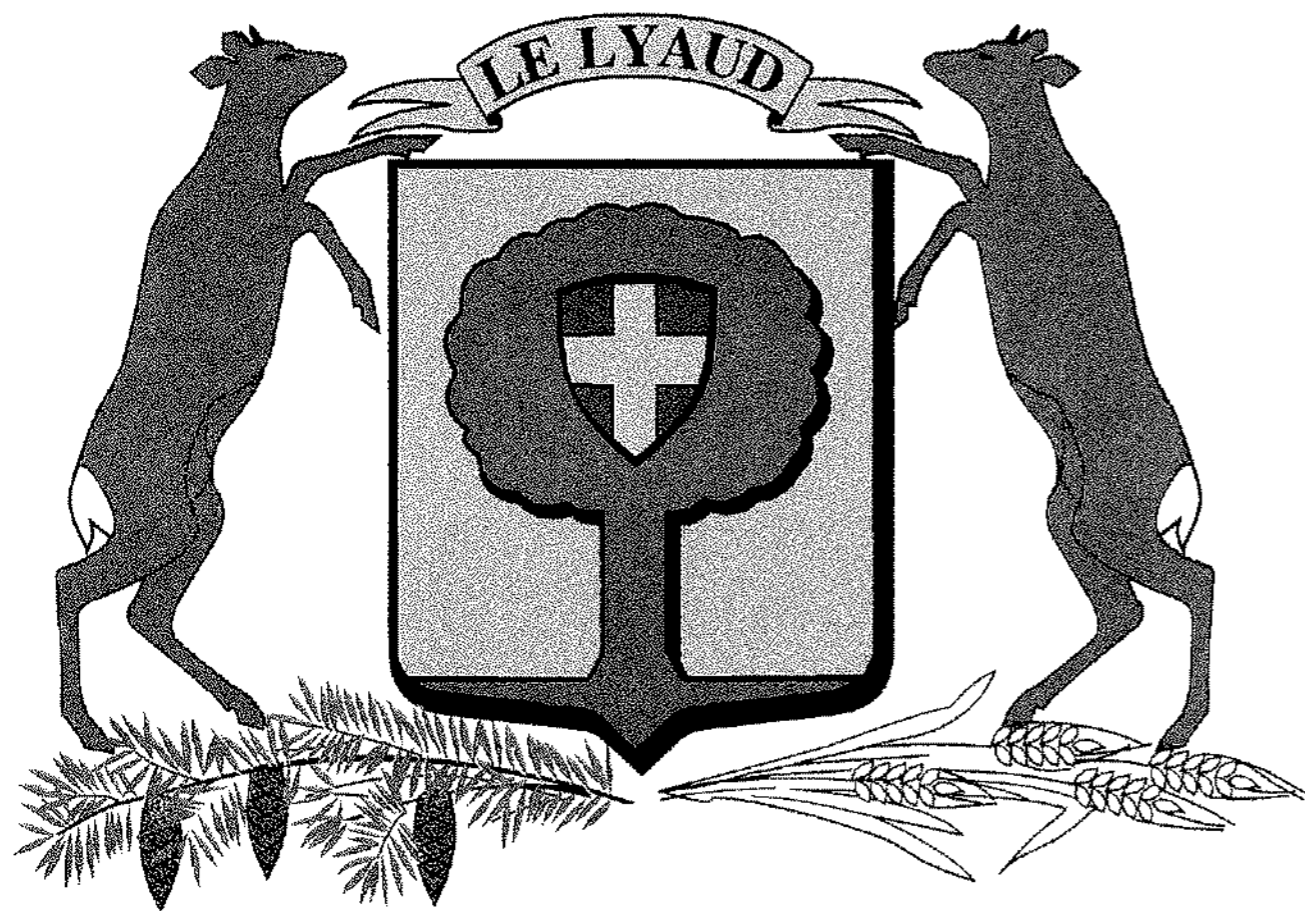
Deux cours par semaine : **le lundi de 8 h 30 à 9 h 30 et le jeudi de 20 h à 21 h**

Tous renseignements complémentaires au **50 73 90 60**

Photo Souvenir



De gauche à droite :
 Debout : Jean BASTARD - Jean PERRIERE - Raymond FILLON
 Assis : Albert DEAGE - Louis JORDAN



*Blason : "D'Or au tilleul de sinople, chargé d'un ecusson de gueules à la croix d'or
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et des épis de blé.*

